

Département de l'Allier

La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec la région, le département de l'Allier se distingue par :

- ✓ une **capacité supérieure** à offrir un emploi à ses résidents (près de 9 actifs sur 10 travaillent sur le territoire),
- ✓ une **exposition légèrement inférieure aux aléas économiques** avec la moindre concentration de l'emploi (22% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),

DES FAIBLESSES

En comparaison avec la région, le département de l'Allier se distingue par :

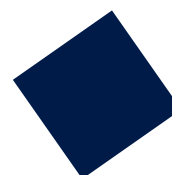
- ✓ Une **population totale âgée**, avec 143 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (121 en Auvergne) et un **faible taux d'activité des séniors** (53 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 en région),
- ✓ Une **précarité** importante avec 47,5% des foyers impossibles contre 49,5% en région,
- ✓ Une **moindre adaptabilité des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (95 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur âge (135 DE séniors pour 100 DE jeunes contre 123 en région),

- ✓ des **tensions sur le marché du travail inférieures** à la moyenne régionale (20 offres d'emploi pour 100 demandes contre 23 en région),
- ✓ une **capacité supérieure** à former ses résidents en **formation initiale**.

- ✓ Un **emploi offert plus précaire** (une offre durable sur trois) et légèrement moins qualifié,
- ✓ Une **moindre attractivité des formations** (-17 points) et une **capacité inférieure du territoire à former ses résidents** en apprentissage (un apprenti sur trois),
- ✓ Un **recours plus limité à la formation en alternance** avec une part d'apprentis proche de la moyenne régionale (24% contre 25%) mais un taux réduit de contrats de professionnalisation (0,4% contre 0,6% en région).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans l'Allier, 2 emplois sur 5 relèvent de la **sphère présente**^{*}. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public** (près de trois emplois sur dix).
- ✓ La **formation initiale** se distingue par la sur-représentation des formations **sanitaires ou sociales**.
- ✓ C'est également le cas pour les **entrées en FPC**, par ailleurs sur-représentées dans le domaine du développement personnel mais sous-représentées dans le domaine technico-professionnel des services.
- ✓ A noter enfin que plus d'une **formation professionnelle continue certifiante** sur deux concerne un niveau de formation V.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présente regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Département	Région	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	143	121	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 0,4 %	+ 1,2 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 6,7 %	+ 0,7 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	47,8 %	49,9 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	53 %	55 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	95	123	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Département	Auvergne	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	55 %	58 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,2 %	+ 0,7 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère préventive (hors dom. pub.)	41 %	42 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	28 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	20 %	21 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	27 %	26 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	34 %	36 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	22 %	24 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	87 %	83 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Département	Auvergne	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 5%	+ 4%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,2	1,3	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	135	123	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	45 %	43 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	33 %	32 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 7%	+ 7%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	34 %	38 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	38 %	36 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	20	23	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

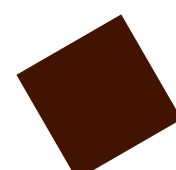
FORMATION INITIALE

	Département	Région	Une mesure de ...
Evolution*	0,0 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	53 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	24 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	28 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	111 %	128 %	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part élèves résidant formés sur le territoire*	70 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidant formés sur le territoire*	35 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	9 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors domaine sanitaire et social

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Département	Région	Une mesure de ...
Part du domaine technico-pro. des services	23 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	56 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes	32 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certifiante ou qualifiante	54 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation	35 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire	62 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	10 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,4 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

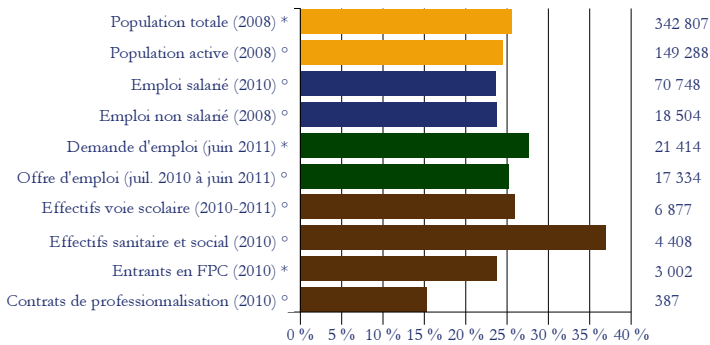




Avec près de 343 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, l'**Allier** est le **2^{ème} département auvergnat** le plus peuplé et pèse 25,5% du total régional.

Le poids est du même ordre pour la population active (plus de 149 000 personnes), les offres d'emploi déposées à Pôle Emploi (17 334 offres) et les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (6 877 élèves).

Le poids du territoire dans la région



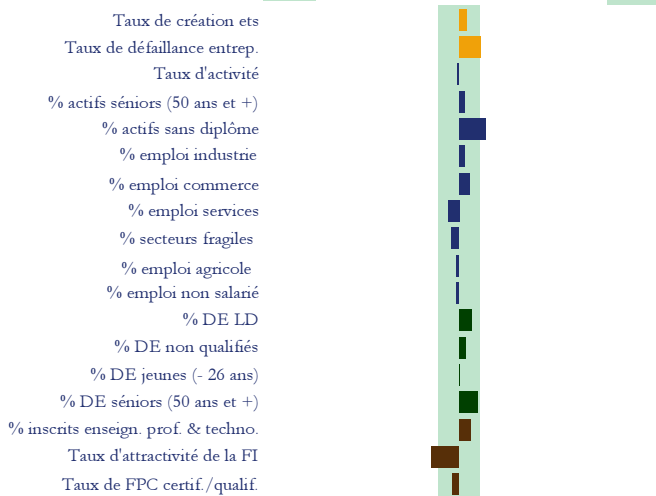
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le département présente, par contre, quelques **spécificités** comme les sous-représentations de l'emploi salarié (70 748 personnes ; 23,6% du total régional), non salarié (18 504 personnes ; 23,8%), des effectifs entrant en FPC (3 002 stagiaires ; 23,8%) ou des signatures de contrats de professionnalisation (387 contrats ; 15,3%).

A l'inverse, l'Allier excède son poids moyen pour la demande d'emploi (21 414 DE ; 27,6% du total régional) et, surtout, pour les effectifs entrant en formation sanitaire ou sociale (4 408 inscrits ; 37,0%).

A ces différences s'ajoutent quelques **spécificités qualitatives** qui restent, cependant, très limitées. La première concerne l'appareil de formation départemental, moins attractif en formation initiale que la moyenne régionale.

Les principales spécificités du territoire



- /+ : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

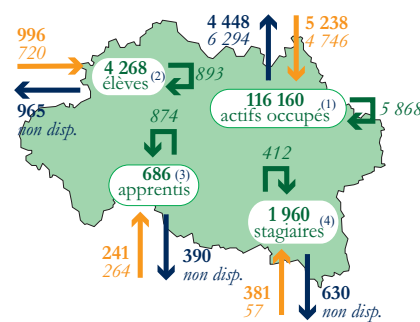
Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

La seconde porte sur le profil des actifs et souligne, comme élément de fragilité particulière, la sur-représentation des sans diplôme.

A noter, toutefois, que le département ne s'écarte pas de la moyenne régionale sur de nombreux autres indicateurs relatifs au public (part des actifs séniors, des DELD, des DE non qualifiés, jeunes...) ou au tissu économique (part de l'emploi industriel, de l'emploi dans les secteurs fragiles, de l'emploi agricole, non salarié...).

L'analyse des **mobilités géographiques** avec les autres territoires auvergnats montre des soldes qui peuvent être positifs (élèves et actifs occupés) ou négatifs (stagiaires de la

Les mobilités sur le territoire



Sources dans l'encadré en dernière page

Flux entrant en provenance : de l'Auvergne d'autres régions

Flux sortant à destination : de l'Auvergne d'autres régions

Flux infra départemental

999 Résident et se forme (ou travaille) sur le même COTEF/SPEL

999 Résident et se forme (ou travaille) dans un COTEF/SPEL différent mais dans le département

(1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés

(2) : élèves en formation professionnelle ou technologique

(3) : apprentis

(4) : stagiaires de la FPC à destination des personnes privées d'emploi

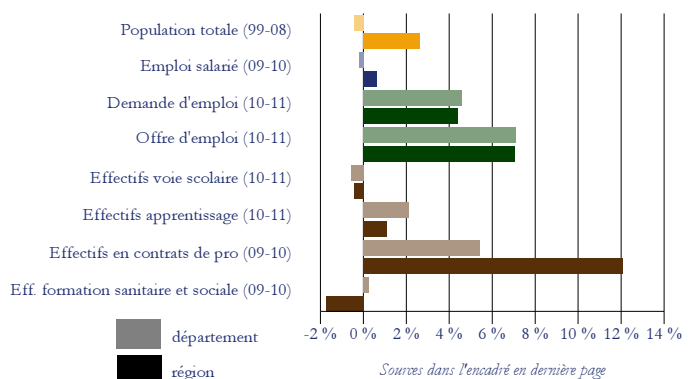
FPC et apprentis) avec une dissymétrie légèrement plus marquée pour ces deux dernières populations. Le volume des flux souligne que l'Allier est le siège de mobilités modérées et qui restent, pour l'essentiel, infra-départementales.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan contrasté par rapport au régional.

Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, l'emploi salarié et la signature des contrats de professionnalisation. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour les effectifs en apprentissage et pour les entrants en formation sanitaire ou sociale.

A noter enfin que le marché du travail (offre et demande d'emploi) ainsi que les effectifs en formation initiale par voie scolaire évoluent globalement comme en région.

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en dernière page



POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le département de l'Allier se caractérise par :

- ✓ une proportion des **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,3 point à 47,8% mais un revenu fiscal moyen par foyer imposable en baisse de 0,7% (- 227 €),

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires de minima sociaux** (+2,0%) (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?).
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+3,6% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -4,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le département de l'Allier se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique plus dynamique** avec des créations d'établissements en hausse de 3,6% (+92 établissements pour un total de 2 682 créations).
- ✓ Une **progression concentrée** sur l'administration, enseignement, santé, social (+37%), la construction (+5%) et l'industrie (+5%), mais un recul dans les activités auxiliaires de services financiers (-45%), la restauration (-16%) et le commerce de détail (-7%).

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (-0,2% ; 157 emplois détruits), qui s'est amélioré dans les services divers (+693 emplois ; +554 emplois dans les activités liées à l'emploi) et dans l'administration, enseignement, santé, social (+57 postes).
- ✓ Une **destruction massive d'emplois dans l'industrie** (-656 emplois ; -100 dans la fabrication d'outillage), dans le commerce (-144 emplois ; -188 dans le commerce de gros) et dans la construction (112 emplois détruits).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le département de l'Allier se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+1 049 offres ; +7,1%) et mais une **dégradation qualitative** (-5,3% de l'offre durable, seulement + 2,4% de l'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans les services divers** (-148 offres mais +222 dans les activités liées à l'emploi), la construction (-328 offres) mais une progression dans l'industrie (+25), le commerce

- (+70) et l'administration publique, enseignement, santé, social (+73 offres ; +322 dans l'enseignement).
- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+944 DE ; +4,6%), notamment pour les seniors (+14%), les DE de longue et de très longue durée (+10% ; +18%) et les TH (+17%).
- ✓ Une **amélioration relative de la situation** des jeunes (progression limitée à 1%) et des DE les moins bien formés et les moins qualifiés (progression inférieure à 4%).

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le département de l'Allier se caractérise par :

- ✓ Une stagnation des **effectifs scolarisés en formation initiale**, résultant d'évolutions inverses (diminution en voie scolaire : -0,6%, -40 inscrits ; croissance en apprentissage : +2,1%, +44 inscrits).
- ✓ Un recul du nombre d'inscrits dans le **domaine des services** (-1,1%, -51 inscrits), notamment dans les spécialités plurivalentes des échanges et gestion (-15%), le secrétariat, bureautique ou la comptabilité, gestion (-5%) mais une progression dans le domaine de la production (+0,7%, +28 inscrits).
- ✓ Une croissance des **effectifs en apprentissage** de 2,1% dans les spécialités de la production comme dans celles des services.

- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en augmentation de 5,4%, notamment dans l'industrie (+42%), l'administration publique, enseignement, santé, action sociale (+10%) et le commerce au sens large (+5,8%) mais un repli dans la construction et les services divers (respectivement -14% et -9%).
- ✓ Une stagnation des **effectifs inscrits dans les écoles sanitaires et sociales**, conséquence d'une baisse du nombre d'infirmiers et d'assistants de service social (- 8% et -3%) et d'une augmentation des effectifs de masseur-kinésithérapeute (+5%) et d'aide-médecop-psychologique (+9%).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présenteielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme «fragiles» les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".

▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

